

DEL-2021-33

Nombre de membres en exercice

95

Présents et représentés

90

Délibération

Date d'affichage

31 MARS 2021

Déposée en Préfecture le

30 MARS 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un Le vingt cinq du mois de mars à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le dix neuf mars deux mille vingt et un, s'est réuni Salle le Météore - 27 route de Frangy - Meythet en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Christel CASSET, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elizabeth EHRINGER-BATTAREL, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE. Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de Catherine MERCIER-GUYON, MESZAROS. MENTHON, Thomas Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Michel MUGNIER-POLLET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Tony PESSEY, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Marie-Odile DUBOIS (suppléante de Jean-François GIMBERT)

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Michel BEAL à Elisabeth EMONET, Marie BERTRAND à Xavier OSTERNAUD, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Viviane MARLE, Roland DAVIET à Ségolène GUICHARD, Pierre GEAY à Yannis SAUTY, Fabien GERY à Nora SEGAUD-LABIDI, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, Jean-Claude MARTIN à Gilles ARDIN, Philippe MORIN à Martine COUTAZ, Magali MUGNIER à Sandrine DALL'AGLIO, Alexandre MULATIER-GACHET à Etienne ANDRÉYS, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Christian PETIT à Samuel DIXNEUF, Guillaume TATU à Marion LAFARIE, Thomas TERRIER à Marc ROLLIN

Etaient excusé(e)s

Jacques ARCHINARD, Isabelle BASTID, Patricia MERMOZ, Marie-Luce PERDRIX, Gilles VIVIANT

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20210325-5499-DE-1-1 en date du 30/03/21 ; REFERENCE ACTE : DEL-2021-33

OBJET

COMITÉ TERRITORIAL DES ÉLUS LOCAUX DU GROUPEMENT HOSPITALIER TERRITORIAL HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU GRAND ANNECY

Frédérique LARDET, rapporteur

Vu la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 modifiée portant modernisation de notre système de santé ;

Vu le décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;

Vu le Décret n° 2019-405 du 2 mai 2019, et notamment son article 4 ;

Vu l'article 1 du décret 2016-524 du 27 avril 2016 précisant :

- 1 la convention constitutive définit la composition et les règles de fonctionnement du Comité territorial des élus locaux :
 - les maires des communes sièges des établissements parties au groupement,
 - les représentants des élus des collectivités territoriales aux conseils d'administration des établissements ou services médico-sociaux parties au groupement,
 - le président du comité stratégique,
 - les directeurs des établissements parties au groupement
 - le président du collège médical ou de la commission médicale de groupement

en sont membres de droit.

2 - le Comité territorial des élus locaux évalue et contrôle les actions mises en œuvre par le groupement pour garantir l'égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité sur l'ensemble du territoire du groupement. Ses autres missions sont définies dans la convention constitutive. Il peut émettre des propositions et est tenu informé des suites qui leur sont données.

Vu la demande présentée par le Centre Hospitalier Annecy Genevois de la participation à ce Comité territorial de l'une des deux représentantes du Grand Annecy au Conseil de surveillance,

LE CONSEIL DECIDE:

que Ségolène GUICHARD soit désignée comme membre au sein du Comité territorial des élus locaux du Groupement Hospitalier Territorial Haute-Savoie Pays de Gex.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR: 90

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20210325-5499-DE-1-1 en date du 30/03/21 ; REFERENCE ACTE : DEL-2021-33

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme Pour la Présidente et par délégation, Le Directeur Général,

Sébastien LENOIR.